

***Compte rendu de séminaire***  
***Séminaire Normes & Valeurs***  
***« Éthique et pratiques »***  
***– informations diverses***

---

**Xavier Riondet<sup>170</sup> & Henri Louis Go<sup>171</sup>**

Cette rubrique est liée aux différents événements scientifiques, récents ou en cours, susceptibles de nourrir les réflexions et les problématisations à l'œuvre dans la revue *La Pensée d'ailleurs*.

**Vers un nouveau séminaire**

Dans le premier numéro de la revue *La Pensée d'Ailleurs*, nous avons évoqué le séminaire de l'équipe *Normes & Valeurs* portant sur l'hospitalité en éducation. La publication de ce séminaire est actuellement en cours. Suite à cette nouvelle expérience intellectuelle collective, l'équipe s'est lancé dans une autre aventure en entamant un nouveau cycle de séminaire. Dans les prolongements des précédentes thématiques (valeurs, hospitalité), l'équipe s'est mise au travail sur la question de l'éthique et des pratiques.

Après une première conférence inaugurale prononcée par Eirick Prairat le 24 octobre 2019, Guy Lapostolle est intervenu le 9 janvier 2020 pour une présentation intitulée « De l'hostilité des enseignants à une formation à l'éthique » puis Christophe Point a présenté le 5 octobre 2020 la communication suivante : « De l'entropie à l'attention : une piste d'éthique pédagogique pour l'université ».

---

<sup>170</sup> MCF HDR, Université de Lorraine, équipe *Normes & Valeurs*, LISEC (UR2310).

<sup>171</sup> MCF HDR, Université de Lorraine, équipe *Normes & Valeurs*, LISEC (UR2310).

## Soutenances diverses

L'année 2020 a été une année prolifique en soutenances de thèse et d'habilitation. En parallèle au séminaire permanent de l'équipe, plusieurs collègues, jeunes et moins jeunes, ont réussi à mener à bien leurs projets.

Dans le cadre de notre revue de sciences de l'éducation portant plus particulièrement sur des questions d'histoire et de philosophie de l'éducation, nous proposons ci-dessous un bref panorama non exhaustif des travaux produits dans l'équipe. Au sujet des thèses, citons notamment la thèse de Laurent Muller, déjà titulaire d'une thèse en philosophie, qui a soutenu le 2 septembre 2020. Ce travail avait pour titre : *La sanction est-elle éducative ?* Le jury se composait de la manière suivante : Jean-François Dupeyron, MCF HDR à l'Université de Bordeaux (rapporteur), Philippe Foray, Professeur à l'Université de Saint-Etienne (rapporteur), Dominique Ottavi, Professeur à l'Université Paris-Nanterre, Eirick Prairat (Professeur à l'Université de Lorraine, directeur de thèse) et Helena Theodoropoulou, Professeur à l'Université d'Egée. Le résumé qui circula dans les réseaux était le suivant :

« Si la sanction en éducation est un fait, est-elle pour autant légitime ? Partant du principe que le fait ne fait pas droit, même lorsqu'il est soutenu par une longue histoire, notre travail consiste à sonder les raisons qui ont fait de la sanction ce prétendu incontournable pédagogique.

Le destin de l'éducateur est-il de sanctionner ? Que l'éducateur entende élever (par expiation ou la responsabilisation), dresser ou contrôler la conduite (par intimidation), sanctionner par principe (par référence à une loi source de toute valeur), l'effet est le même et le cercle logique patent : la sanction est une contrainte tout extérieure qui ne saurait motiver durablement et efficacement le sujet, et qui ne peut convertir qu'à la condition que le sujet sanctionné soit déjà converti. L'appel à une sanction responsabilisante apparaît ainsi incantatoire.

Il faut convenir, toutefois, que la sanction discipline la conduite. Mais c'est par une fabrique du sujet qui n'a rien d'innocent ni d'inoffensif : fabrique des corps et des esprits, invention de l'agent d'imputation, de la faute, de la culpabilité, de la volonté libre qui fait de tout être un être-pour-la-sanction, et qui finit, paradoxe !, par la rendre indispensable. Le sujet fait par la sanction finit par être fait pour la sanction : la sanction, qui sanctifie la loi et en exhibe l'essence, ne peut qu'être hantée par l'idée d'expiation.

Une autre approche éducative, pourtant, est possible : celle qui renonce à l'agent, à la faute, à la culpabilité, et qui prône la transformation discrète et en amont de l'agir. Cette éducation sceptique, qui prend acte de l'incertitude foncière de l'action éducative, propose de faire du tact l'outil préventif du conflit, et du geste restauratif l'instrument de la réparation du lien et de la construction de l'avenir. La véritable autonomie ne s'épuise pas dans le règne figé de la loi, mais appelle son dépassement anomique (au sens de Guyau) dans la création d'un ordre-cosmos pensé comme émergence.

Loin, donc, d'être incontournable, la sanction pourrait bien apparaître, en éducation, comme un remède pire que le mal qu'elle prétend soigner, en tant qu'elle produit cette homéostasie qu'elle seule peut ensuite entretenir ».

Le 24 novembre, ce fut au tour de Christophe Point de soutenir sa thèse intitulée : *John Dewey : propositions pour une reconstruction démocratique de l'université. Éléments théoriques, historiques et prospectifs pour une philosophie de l'éducation progressiste de l'enseignement supérieur*. Six universitaires participaient au jury : Luc Bégin, Professeur à l'Université Laval (directeur), Stéphane Madelrieux, Professeur à l'Université de Lyon (rapporteur), Dominique Ottavi, Professeure à l'Université Paris-Nanterre, Eirick Prairat, professeur à l'Université de Lorraine (directeur), Michel Sasseville, Professeur à l'Université Laval et Gina Thésée, Professeur à l'Université du Québec.

Le résumé était le suivant :

« Le travail de thèse présenté ici relève d'une démarche transdisciplinaire pragmatiste où se croisent la philosophie de l'éducation, l'épistémologie, l'éthique et la philosophie politique pour tenter de répondre à la question suivante : qu'est-ce que le pragmatisme de John Dewey peut nous apporter comme outils théoriques pour penser l'avenir des institutions universitaires actuelles ? Pour répondre à ce problème, nous émettons l'hypothèse que la conception complexe et étendue de la démocratie par la philosophie pragmatiste fournit un cadre théorique rigoureux et pertinent sur le plan épistémologique, éthique et pédagogique pour reconstruire un nouveau projet politico-éducatif d'université démocratique. C'est donc ce projet bien particulier d'université que nous reconstruisons de trois façons ici. Tout d'abord, sur un plan théorique, nous cherchons à rendre compte de ce qu'a été ce projet à l'époque de John Dewey. Puis, historiquement, nous étudions les expérimentations universitaires menées à cette époque, en différents lieux des États-Unis, à partir de ce projet. Enfin, de manière prospective, nous cherchons à formuler, à partir de ces deux premières enquêtes théoriques et historiques, de nouveaux éléments pour actualiser ce projet pour notre époque. L'ambition de ce travail est donc de proposer des pistes de réflexion nouvelles pour l'avenir de l'université à partir d'une philosophie de l'éducation, démocratique et pragmatiste, de l'enseignement supérieur ».

À noter que l'excellence des rapports valut à l'intéressé d'être inscrit au tableau d'honneur des Études Supérieures de l'Université Laval.

Concernant les HDR<sup>172</sup>, c'est Nathanaël Wallenhorst (MCF à l'UCO, chercheur associé à *NeV*) qui a ouvert le bal en soutenant le 19 février 2020 à l'Université Paris 8 l'HDR suivante : *Éduquer en anthropocène – Critique, résistance, utopie*. Le jury était composé de la manière suivante : Laurence Cornu, Professeure à l'Université de Tours ; Michel

<sup>172</sup> HDR : Habilitation à Diriger des Recherches.

Fabre, Professeur émérite à l'Université de Nantes ; Frédérique Lerbet-Sereni, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ; Didier Moreau, Professeur à l'Université Paris 8 et garant de l'habilitation ; Helena Theodoropoulou, Professeure à *University of the Aegean* (Grèce) et Christoph Wulf, Professeur à la *Freie Universität Berlin* (Allemagne). Le résumé était le suivant :

« Pouvons-nous, oui ou non, changer le monde ? » est l'interrogation principale qui sous-tend nos recherches et qui est ici mise au travail. Est-il seulement possible de répondre à cette question par la négative ? Répondre : « Non, nous ne pouvons pas changer le monde » est un acte grave car le monde tel qu'il va n'est pas soutenable – au moins au niveau environnemental. Répondre par la négative c'est avoir intégré la fin de l'aventure humaine.

Le geste intellectuel de la théorie critique de l'école de Francfort – ce geste singulier d'analyse critique de l'air du temps pour transformer de façon radicale les espaces sociaux à partir d'un soulèvement et d'une consolidation de l'humain – est ce qui donne à nos travaux de recherche leur cohérence.

Cette note de synthèse est organisée en trois parties : la première consiste dans une présentation de nos travaux de recherche, la deuxième propose d'identifier leur apport au champ des Sciences de l'éducation, et la troisième ouvre sur les perspectives personnelles de recherche à venir.

Ces trois parties aboutissent à la proposition d'ouverture d'un champ de recherches pour des jeunes chercheurs autour d'une éducation en Anthropocène faisant face à l'*hybris*. Nous proposons ici quelques axes de recherche, dispositifs académiques et considérations disciplinaires qui apparaissent propices pour la réalisation de thèses de doctorat ».

Anne Ruolt a quant à elle soutenu son HDR, le vendredi 25 septembre 2020 dans la salle du Conseil, campus de la Fonderie de l'Université de Haute Alsace de Mulhouse, avec un public réduit, pour raison de situation sanitaire. Le titre de l'HDR est *Éducation et protestantismes. Le paradigme pananthropique et le principe de maisonnée, une autre façon de penser le lien entre l'école et la pédagogie en France. Une contribution européenne à l'histoire des idées éducatives et au patrimoine immatériel de l'éducation*. Le dossier d'habilitation de notre collègue se composait également de deux autres volumes : un mémoire inédit intitulé *Pauline et François Guizot, un couple d'éducateurs à l'école européenne. Le « moment Guizot - de Meulan » : des ancrs, des routes et une boussole pour une éducation domestique propédeutique à une éducation nationale « vraiment française »* et un recueil de travaux intitulé « *Éducation et protestantismes* ». Le jury était composé de Céline Borello, Professeure, Université du Mans (rapporteur) ; Loïc Chalmel, Professeur à l'Université de Haute Alsace (garant) ; Bruno Garnier, Professeur, université de Corse (rapporteur) ; André Pachod, Maître de

conférences HDR, université de Strasbourg (membre du jury) et Rebecca Rogers, Professeur, Paris-Descartes (rapporteur). Le premier volume se présentant comme une « égo-histoire » se résume de la manière suivante :

« L'HDR « Éducation et protestantismes », fixe l'axe des travaux de recherche en histoire de idées éducatives, depuis la thèse (2010), jusqu'à l'HDR (2020), et celui sur lequel se greffe les recherches nouvelles qui les prolonge, à l'époque contemporaine. Le sous-titre pointe vers le paradigme pananthropique et le principe de maisonnée que ces travaux ont forgé, avec comme question celle de l'apport spécifique de la minorité protestante, en éducation en France, abordé sous l'angle des acteurs et de leurs engagements ou idées pédagogiques, tels, par ordre alphabétique : Th. Barnardo, D. Bogue, L. Cadoret, L. F. F. Gauthey, G. Monod, F. Guizot, P. de Meulan-Guizot. L'approche herméneutique, est aussi comparative et typologique, avec une prédilection pour les sources documentaire archivistiques et le dépouillement de collection de revues anciennes ».

Quant au mémoire inédit, il correspond à la description suivante :

« Le mémoire porte sur la construction des idées éducatives de François Guizot (1787-1874). Les effets de l'interaction littéraire au sein du jeune couple François Guizot – Pauline de Meulan (1773-1827), et l'analyse détaillée des *Annales* de l'éducation, le mensuel qu'ils co-publient de 1811 à 1814, en sont les moyens. Dans ce « moment Guizot – de Meulan », au cœur duquel, en 1812, le jeune et éclectique François Guizot épousait l'aristocrate littéraire Pauline de Meulan, de 14 ans son aînée, leurs réflexions se sont nourries d'auteurs européens : des pédagogues et des philosophes humanistes et des Lumières non françaises, mais allemandes (*Aufklärung*) et écossaises (*Enlightenment*). D'abord propédeutique à leur propre vie de famille, le fruit de leurs lectures, consigné dans la revue, a servi ensuite d'École Normale destinée à sortir les jeunes couples de l'aristocratie française de la confusion. Les rédacteurs y fixent des principes (des ancrs), l'objectif de l'éducation (la boussole) et indiquent différentes méthodes pédagogiques (routes) comme autant de procédés possibles, sans en imposer aucun. *In fine*, l'ambition du couple était de forger l'idée d'une éducation nationale qui prolongeait et complétait l'action des parents, ne séparant pas l'instruction de l'éducation, visant à éduquer l'enfant, de façon progressive, dans toutes ses dimensions. S'inscrivant dans le paradigme pananthropique (ou éducation intégrale) les *Annales* établissent l'éducation domestique centrée sur l'enfant et la proximité des parents comme le modèle fondamental de l'éducation nationale que théorise le concept de maisonnée (οἶκος). La place du christianisme comme fondement de l'éducation morale distingue leur projet d'école primaire de celui de Jules Ferry où la morale est dissociée du christianisme comme de toute autre religion, mais cela s'inscrit dans un renversement copernicien plus radical, faisant de l'école la cellule sociale primordiale de la πόλις, et non l'école le prolongement de l'οἶκος cellule sociale de base à une communauté nationale « vraiment française » à développer ».

Xavier Riondet a également soutenu son habilitation pendant cette année 2020. C'est à l'Université de Lorraine mais de manière

dématérialisée que s'est déroulée la soutenance de ce travail le 6 novembre. Le dossier d'habilitation est intitulé *La pratique de l'histoire de l'éducation en sciences de l'éducation. Auto-analyse, problématisation, expérimentation*. Le jury se composait de la manière suivante : Jean-François Dupeyron, MCF HDR en philosophie, Université de Bordeaux (rapporteur) ; Henri Louis Go, MCF HDR en sciences de l'éducation, Université de Lorraine ; Rita Hofstetter, Professeure de l'Université de Genève ; Eirick Prairat, Professeur, ancien membre de l'IUF, Université de Lorraine (garant de l'habilitation) ; André D. Robert, Professeur, Université de Lyon 2 ; Rebecca Rogers, Professeure, Université Paris 5 (rapporteur) et Sylvain Wagnon, Professeur, Université de Montpellier (rapporteur). Le projet d'habilitation se composait de trois volumes : un volume revenant sur la trajectoire du candidat sous la forme d'une « égo-histoire », un volume abordant une question spécifique et un volume se présentant comme un recueil de publications. Le premier volume avait pour titre *Itinéraire d'un enseignant-chercheur en histoire de l'éducation* et il correspondait au projet suivant :

« [...] le Tome I de ce dossier d'habilitation porte sur l'auto-analyse de la trajectoire d'un enseignant-chercheur en sciences de l'éducation. Outre le fait de rendre compte d'un itinéraire académique, intellectuel et professionnel, l'enjeu de ce travail est de mettre en exergue les spécificités de la pratique de l'histoire de l'éducation au sein des sciences de l'éducation en France. Si un enseignant-chercheur se spécialise dans la recherche historique en s'adressant à des futurs éducateurs qui ne sont ni formés en histoire ni destinés à devenir historien, de quel type d'utilité peut se prévaloir l'histoire de l'éducation ? Interroger l'utilité de l'histoire de l'éducation dans la 70<sup>ème</sup> section peut difficilement s'effectuer sans poser la question de l'utilité des sciences de l'éducation, et notamment dans le cadre de la formation des futurs éducateurs. À cet égard, l'enjeu central de ce premier tome est de mettre en évidence les enjeux, les possibles et les obstacles à l'œuvre dans le développement de l'histoire de l'éducation dans les sciences de l'éducation ».

Un deuxième volume était intitulé *Changer l'éducation, changer la société*. Contre-histoires à destination des futurs éducateurs et l'auteur résumait sa démarche en ces termes :

« Que faire pour changer l'éducation et changer la société ? Telle est, sans doute, la question la plus récurrente de l'histoire de l'éducation, mais paradoxalement une des moins instruites. En lien avec la problématisation proposée par le premier tome de cette habilitation, l'objectif du Tome II est d'envisager une manière d'écrire et de faire de l'histoire de l'éducation en prenant en compte la spécificité du public auquel s'adressent les sciences de l'éducation et les enjeux de l'actualité éducative. Ce travail original repose sur deux particularités. Considérant que nombre de mes prédécesseurs

ont, à leur manière, abordé la question d'une histoire de l'éducation qui engage, responsabilise, démystifie et propose des repères pour se situer dans le présent, j'ai choisi de m'appuyer sur les travaux menés par Louis Althusser et ses collaborateurs pour concevoir les contours d'un travail original et pertinent autour de la notion de contre-histoires pour rendre compte de la nature réelle des processus qui se jouent par-delà les discours idéologiques et les récits d'autolégitimation parfois produits par l'École sur elle-même. Dans un contexte traversé par de multiples crises, les futurs éducateurs font actuellement face à de nombreuses injonctions à innover tout en étant tentés, par ailleurs, de céder aux sirènes des pédagogies dites « alternatives ». Émerge alors une double question : que faire et comment se repérer au milieu de ces consignes et de ces sollicitations ? J'ai choisi de rendre compte, *via* la notion de *contre-histoires*, de la manière dont, par le passé, éducateurs et enseignants ont souvent refusé de faire office d'acteurs mécaniques du système en essayant de contribuer de l'intérieur de l'institution, par leurs mobilisations et leurs actions, au changement de l'École et au changement de la Société. L'intérêt épistémologique et méthodologique de ce Tome II, intitulé *Changer l'éducation, changer la société. Contre-histoires à destination des futurs éducateurs*, est de travailler à partir de la notion althusserienne d'Appareil Idéologique d'État (AIE) pour rendre compte de l'École et de la nature des changements qui s'y sont joués, des débats et des controverses que cela a occasionnés, et de traiter, en particulier, des relations complexes entre l'appareil scolaire et les alternatives pédagogiques et qui ont donné lieu à des processus de confrontation, mais également d'emprunt, de réappropriation et d'assujettissement ».

### Projet de congrès

Si l'équipe *Normes & Valeurs* se déploie fortement à partir de l'histoire et de la philosophie, il ne faut pas oublier dans la généalogie et le fonctionnement de cette équipe le poids des questionnements liés à la pédagogie et le lien avec le champ de la didactique. Henri Louis Go fut le premier docteur du Professeur Gérard Sensevy, l'une des grandes figures de la didactique française de ces trente dernières années avec la *théorie de l'action conjointe en didactique*. Le recrutement d'Henri Louis Go à Nancy permit, à moyen et long terme, d'installer localement des synergies de recherche mobilisant cette théorie dans le prolongement de son propre travail publié en 2007 : *Freinet à Vence. Vers une reconstruction de la forme scolaire*.

Alors que la mise en place d'un collectif travaillant sur la TACD (Séminaire Action) fédère depuis plusieurs années les chercheurs travaillant autour de Gérard Sensevy sur ces questions didactiques, un groupe local s'est progressivement développé à Nancy. C'est dans le cadre de cette structuration locale qu'un projet de colloque international en didactique a vu le jour. Le développement de la TACD *via* un premier congrès à Rennes en 2019 ayant permis de témoigner de cette influence grandissante au sein du champ de la didactique, l'occasion d'organiser un

second congrès à Nancy s'est présentée, permettant de continuer le développement de ce « collectif de pensée » tout en donnant de la visibilité au propre travail de structuration local mené par Henri Louis Go depuis maintenant une douzaine d'années. La co-présidence de comité scientifique est assurée par Henri Louis Go et Carole Le Hénaff (Université de Bretagne Occidentale/INSPE), la présidence du comité d'organisation par Frédérique Marie Prot (Université de Lorraine). Le Congrès aura lieu les 29-30 juin sur le campus LSH de Nancy<sup>173</sup>.

---

<sup>173</sup> <https://tacd-2021.sciencesconf.org/>